Concours agricole de Seclin

Voici le programme du concours :

Journée du samedi 29 juin. — A partir de neuf heures du matin, réception et répartition des expositions d'aviculture, des produits et machines agricoles.

Journée du dimanche 30. — A neuf heures du matin, réception à la gare des membres du Comice agricole et du jury ; à neuf heures et demie, formation des commissions ; à dix heures, opérations du jury ; à deux heures, banquet ; à trois heures et demie, démonstration de chiens policiers dans l'avenue de l'Hospice ; à six heures, concert par l'Union musicale et l'Orphéon seclinois.

Journée du 1er juillet. — De neuf heures du matin à cinq heures du soir, continuation des expositions de volailles, des produits et machines agricoles ; exposition des chèvaux ; à deux heures, banquet.

BREVET ELÉMENTAIRE

JEUNES FILLES

A LILLE

Sont admises définitivement :

Mlles Derveaux, Desavoye, Descamps, Desmaretz, Deswarte, Dewaele, Dhellemmes, Didry, Dordin, Doyennette, Droulez, Dubus, Dujardin Fernande, Dujardin Flore, Dumaine, Dulongcourty, Dumortier Renée, Dupaisay, Elleboode, Eustace, Facq, Fagot, Faille, Farineaux, Fastrez, Ferrez Jeanne, Ferlin, Ferré Suzanne, Fichelle, Fiévet Fernande, Fiévet Marie-Louise, Finet, Flaurens, Focqueu, Fontaine, François Jeanne, François Louise, Frelier, Frenoy, Fromont Louise, Georgé, Gérard, Ghiot, Gilles, Gilquin, Gilson, Gir, Graveel, Gros, Grux, Grugeon, Guerlain, Guermonprez, Guilbert, Guyot.

Hatté, Havez, Hayem, Henneau, Hennion, Henrion, Herlem, Houte, Huin, Huyghe, Jouin, Jourdain, Janot, Kremer, Kunts Antoinette, Kuntz Madeleine, Labbé, Laffez, Lafrance, Lallau, Lamerand, Lammer, Lande, Ley, Lebecque, Leblanc, Lécaille, Lecart, Leclercq Euphrasie, Leclercq Edmire, Leclercq Marie-Louise, Leclercq Roseline, Lecocq, Lebourg, Ledru, Lefebvre Jeanne, Lefebvre Marguerite, Lejeune, Leleu, Lemaire Andrée, Lemaire Augusta, Leman, Leroy Adéline, Leroy Louise, Lesage, Liège.

Locquet, Locrux, Loutte, Loyher, Lynde, Maîresse Mathilde, Maîresse Jeanne, Maille, Manier Rose, Martin Louise, Martin Hélène, Maniez Lucie, Marchand, Masson, Mathieu, Metlard, Meunier, Moreau, Mortreux Suzanne, Mortreux Victorine, Mouquet, Narguet, Niclot, Nuez.

A DOUAI

Sont reçues définitivement :

Mlles Rose et Françoise Adam, André, Artaud, Ausseil, Agache, Baelen, Bacquet, Barbet, Baron, Basquin, Bataille, Bayot, Bécart, Berthier, Berton, Bétrancourt, Bigot, Bogaert, Boiteaux, Bollot, Bouquet, Bourguelle, Bouthemy, Brame, Brassart, Brouttin, Bury, Busson, Butruille, Butruille, Camion, Carlier, Carré, Castel, Choteau, Clermesseum, Clodoré, Coolen, Cordonnier, Cornette de Saint-Cyr, Coupez, Cremet, Dacheville, Dassonneville, Davrout, Marie De Bruyne, Defontaine, Defiandre, De Hemzelin, Delacourt, Delasalle, Delatte, Delattre Nelly, Delbecq, Deleau, Delebarre, Delehelle, Delory, Delouvrier, Demailly, Demolon, Denys, De Pret, Desailly, Desmarcheller, Desmet, Dévenot, Domenc, Doyen, Dryburgh, Dubar, Dubuisson, Dubus, Duchâteau, Dufour Blanche et Marthe, Duhem, Dulieux, Dumoin, Dutitre, Desprès, Desruman, Dessolt, Deswarte,

Mlles Fauviau, Fourrière, Françaix, Fricos, Fron, Godefroy, Gouillière, Grand, Griffon, Grignon, Grouiez, Guelton, Guidon, Haliprè, Hautecour, Havet, Hecquet, Hellin, Henneron, Henu, Hervilly, Hoguet, Holliez, Hotequi, Huard, Huré, Imbenotte, Jacquard Jeanne et Henriette, Jacquemin, Jacquemant, Janvier, Lacquement, Lahaye, Lahousse, Laurence Labrun, Leclercq Gabrielle, Ledoux, Leduc, Lefebvre Victoire et Yvonne, Lefrançois, Lekieffre, Lemesre, Lemoine, Leplus, Lermoyeaux, Lescrôel, Leuridan, Lévêque, Leya, Lotté, Louchet, Magrez, Maillard Camille et Léonie, Marquillon, Marquant, Martin, Mayeur, Mercier, Missiaen, Montagne, Morel, Morisson, Moscet, Moufiard, Monion, Mercant, Nave, Noël Mathilde, Nolant, Normand M. et Octavie, Noyer, Nuez, Olivier, Paquet, Paris Simonne, Perche, Péters, Poutre, Prévot Madeleine, Prudhomme, Prunost Malvina, Radix, Raux, Reigniez, Ricq, Rimbaux, Robaut, Robin, Sanc, Santune, Sauveaux, Sérien, Soêtement, Spy, Swynghedauw, Tanche, Tasson, Thétard, Thopart, Thorel, Timal, Tison Léonie et Marie-Thérèse, Vandenkoornhayse, Vigniaud, Vitrant, Maemynck, Waflart, Wartel, Wissocq, Youf.

Chronique Sportive

CYCLISME

LA GRANDE COURSE DE DEMI-FOND DU 30 JUIN AU VELODROME DE LILLE

S'il fallait une preuve de l'intérêt que suscite dans les milieux cyclistes la grande course de demi-fond de dimanche, on la trouverait dans l'empressement que mettent les sportsmen à suivre l'entraînement du jeune Lepoutre, le coming man lillois, qui est en ce moment en pleine forme.

Mais les Parisiens entendent ne pas se laisser ravir la victoire, et dès mercredi soir, l'ancien champion de France, Bouhours, arrivé de la Capitale le matin même, s'entraînait sur les falaises du Vélodrome de Lille. Le grand stayer ne tarissait pas d'éloges sur la régularité du 333 mètres lillois : C'est une piste rêvée pour l'établissement de records constatait-il, confirmant ainsi l'opinion de Lavalade, Sérès, Didier.

Emile Bouhours sera entraîné dimanche par Toussaint, un pacemaker impeccable, et il espère gagner les trois manches du match.

On sait que Bouhours, quatre fois champion de France et non deux fois comme il avait été dit par erreur, revint à la piste l'an dernier et qu'il finit second le championnat de France, à moins d'un tour de Darragon. Il a fait merveille depuis et paraît avoir retrouvé toute sa souplesse d'antan. Il partait cette année comme l'un des favoris du championnat de France, mais il fut mis hors de course par des pannes successives. Avec l'aide de son nouvel entraîneur, Toussaint, il prétend cette année briller au tout premier rang.

Coutenet, qui défendra avec lui les couleurs parisiennes, après avoir été lui aussi champion de France et recordman du monde, fut attiré irrésistiblement par l'aviation, où il obtint quelques succès ; c'est ainsi qu'il finit troisième l'an dernier le Tour de Belgique et qu'il se fit remarquer dans le fameux Circuit Européen. Il est revenu cette année à la course cycliste, il débutait au Vélodrome d'Hiver en battant Darragon ; il y a quinze jours, à *Buffalo*, il montrait sa roue arrière à Parent, champion du monde, et le 16 mai il gagnait la Roue-d'Or à Milan, battant Brunel.

Bouhours et Coutenet sont deux coureurs résistants. Ils ne sont jamais battus, et, comme Simar et Lepoutre, sont aussi des athlètes courageux, la Course sera passionnante de bout en bout durant les trois manches de 20, 30 et 50 kilomètres.

Samedi, les quatre stayers s'entraîneront l'après-midi au Vélodrome de Lille, derrière leurs quatre entraîneurs dont les motocyclettes sont munies de moteurs monstres de 16 à 20 chevaux.

AUTOMOBILISME

LE MEETING AUTOMOBILE DE BOULOGNE-SUR-MER, CALAIS ET LE TOUQUET.

C'est du 13 au 17 juillet prochain qu'aura lieu, et pour la 8e fois, le traditionnel et classique meeting automobile de Boulogne-sur-Mer, organisé par les sections boulonnaise et calaisienne de l'A. C. du Nord, avec le concours de ce club, des municipalités, des commerçants, de « l'Auto » et de l'A. C. d'Ostende et du littoral. De magnifiques trophées, les Coupes de Caraman-Chimay, Franchomme, Hénon, Crespel, Franco-Belge du littoral, de l'Hôtel du Pavillon Impérial, de nombreux objets d'arts et médailles sont à gagner par les concurrents touristes, tandis que 2.500 fr. de prix en espèces sont réservés aux voitures de course.

Nous ne saurions trop engager les « fins volants » de notre région à s'aligner dans les épreuves du meeting de Boulogne où l'on assiste chaque année à de beau sport ; c'est, en outre et surtout pour les membres de l'A. C. du Nord, l'occasion de fraterniser avec leurs aimables collègues des sections de Boulogne, de Calais, et de l'A. C. d'Ostende et du littoral.

Il ne faut pas être grand prophète pour prédire aux journées du meeting de Boulogne-sur-Mer leur habituel succès.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 28 juin
Présidence de M. Prud'homme, juge

AFFAIRES DIVERSES

— 25 fr. d'amende à François Follet, de La Bassée, pour coups à Edmond Emilé, matelassier à La Bassée.

— Achille Vandenabelle, à Tourcoing, le 3 juin, rencontra un ouvrier Henri Blomme, avec qui il avait « biné » des betteraves. Il n'était pas d'accord avec son camarade qui, d'après ses dires, ne lui avait pas donné le salaire intégral gagné chez leur patron commun, M. Destailleurs, à Wattrelos. Une discussion s'engagea entre les deux hommes, et Vandenabeele frappa brutalement son adversaire. Blomme est maintenant complètement guéri.

Vandenabele est condamné à 50 fr. d'amende.

— 6 jours à Julien Reyns, à Lille, pour coups et bris de clôture chez M. Leclercq, à Lomme.

— 25 francs à Florent Villette, à Faches, pour coups, le 20 mai, aux époux Carton, cabaretiers à Thumesnil. La femme Villette, née Clara Vanacker, est acquittée.

Les époux Carton qui s'étaient portés partie civile, obtiennent 20 fr. de dommages et intérêts.

— 16 fr. à Elisée Bailleul et à Victor Delattre, à Sainghin-en-Weppes, pour bris de clôture chez une voisine Mme Jupon.

— 15 jours à Marie Delannoy, à Lille, pour vol de fers à repasser chez M. Pacqueur, serrurier, rue Meurein à Lille.

— 1 mois par défaut, à Eugène Tirlemont, 34 ans, pour vol d'un coupon d'étoffes chez M. Dufour, rue Pierre-Legrand.

— Hector Santy, à Wattrelos, en montant sur un car, à Roubaix, a injurié un receveur assermenté. Malgré ses excuses qu'il renouvelle à l'audience, il est poursuivi pour outrages.

La Compagnie, par l'organe de Me Bonduel, se porte partie civile, et réclame outre un franc de dommages et intérêts, 50 affiches.

Le tribunal a condamné Santy à 25 fr. d'amende et à 1 franc de dommages et intérêts envers la partie civile.

— 15 jours à Victor Deprez, à Lille, pour ivresse en récidive.

— Sur opposition, René Felin, à Lille, voit sa peine de 4 mois, réduite à 3 mois, pour abus de confiance de 300 fr. commis au préjudice de M. Raison, fabricant à Lille, son patron.

— 1 mois et 11 francs d'amende à Charles Vanhove, à Armentières. Le 26 mai, il s'est rendu chez ses parents, les a frappés et a cassé une partie du mobilier.

— 40 jours à Marie Libbrecht, 44 ans, à Marquette. Elle était employée comme femme de journée chez les époux Vanvoren, à Marquette. Profitant de leur confiance, elle s'est emparée d'une somme de 50 francs.

Tribunal Correctionnel de Cambrai

Audience du mercredi 26 juin

H. Battieunn, 35 ans, représentant d'une maison de tissus de Roubaix, ayant besoin d'argent, se fit remettre des commissions sur des affaires fictives, vendit ses échantillons et les malles les renfermant, puis, à Caudry, soutira 20 fr. à un client de sa maison.

La sanction place Battieunn sur le chemin de la relégation, car il est condamné, par défaut, à trois mois et un jour et 25 fr. d'amende.

— Henri Delhomelle, 17 ans, après avoir volé 150 fr. au fermier de la Hutinerie, près de Mortagne, alla vagabonder de tous côtés et se fit arrêter entre Gouzeaucourt et Hendicourt.

Delhomelle a déjà été condamné quatre fois ; il recueille trois mois et un jour.

— Deux habitants de Fontaine-Notre-Dame, Louis Noclercq et Henri Sergent, le premier pour avoir chassé en temps prohibé, le second pour avoir colporté le gibier capturé, reçoivent chacun 50 fr. d'amende.

LES VOLS DE BESTIAUX

Depuis plusieurs années, les vols de bestiaux se succédaient dans le Cambrésis et l'on se demandait si l'on arriverait à connaître les auteurs de ces méfaits. A la suite du vol d'une vache commis dans la nuit du 11 au 12 décembre 1911, au préjudice de M. Leroy, cultivateur à Escarmain, le commissaire Desmettre et l'agent Ruffin tombèrent sur une piste qui aboutit à la découverte des coupables. Les deux prévenus ont eu maintes fois maille à partir avec la justice et sont titulaires d'un stock sérieux d'antécédents judiciaires. Ils nient ce qui leur est reproché.

Me Cirier assiste Coulon et Me Couteau défend Crapet. Me Cirier demande que le tribunal se déclare incompétent en raison de la nature des délits qui sont des vols qualifiés relevant de la Cour d'assises.

Crapet accepterait bien la juridiction correctionnelle, mais le tribunal renvoie les prévenus devant les assises, comme le demande le Procureur.

Ceux-ci, Albert Coulon, 52 ans, maquignon, logeant en un cabaret, entre Louvroil et Beaufort, et Augustin Crapet, 35 ans, frauduleur, allaient la nuit dérober une vache qu'ils plaçaient dans une grande voiture bâchée à deux roues, dite voiture à porcs, revenaient au plus vite avec leur attelage de deux chevaux à leur logement, tuaient et dépeçaient la bête volée et en faisaient vendre la viande au détail aux tenanciers des pensions où mangent en grand nombre, à Hautmont, les ouvriers des usines.

Une nuit même, avec le concours d'un complice nommé Dussart, ils s'offrirent le luxe d'une nouvelle voiture, volée bien entendu, à un honnête propriétaire.

Pour nos Ménagères

MARCHES	BEURRE	ŒUFS	POMMES DE TERRE
	le kilo	le mille	les 100 kilos
Paris, 26 juin (pour comparaison)	Normandie.. 2,70 3,80 Bretagne..... 2,60 3,30 Touraine..... 2,80 3,20 Nord et Est. 2,70 3,18	Normes Picardie extra 112 134 98 124 choix 98 110 80 96 ordres 80 96 — —	Paris..... 20,»» 24,»» Sauc. rou 22,»» 25,»» Cherbourg 12,»» 15,»
Lille, 26 juin	3,20 à 3,50 le kilo	11,»» à 12,»» le cent	12,»» à 15,»» les 100 k.
Aire, 21 juin	2,60 à 3,20 le kilo	2,50 à 2,60 le quart	7,»» à 9,»» les 100 k.
Armentières, 10 juin	3,30 à »,»» le kilo	11,50 à »,»» le cent	26,»» à 30,»» les 100 k.
Arnèke, 25 juin	2,90 à 3,10 le kilo	2,40 à 2,50 le quart	
Avesnes, 21 juin	1,45 à 1,50 la livre	2,50 à »,»» le quart	
Bailleul, 25 juin	1,40 à 1,50 la livre	2,40 à 2,50 le quart	8,»» à 12,»» les 100 k.
Bergues, 24 juin	3,06 à »,»» le kilo	2,50 à »,»» le quart	
Bourbourg, 25 juin	3,»» à 3,40 le kilo	9,60 à 10 le cent	8,»» à 10,»» les 100 k.
Cambrai, 22 juin	1,75 à 1,80 la livre	2,40 à 2,50 le quart	28,»» à »,»» les 100 k.
Cassel, 20 juin	1,30 à 1,50 la livre	2,60 à 2,75 le quart	
Courtrai, 25 juin	3,05 à »,»» le kilo	2,30 à »,»» le quart	
Cysoing, 25 juin	1,65 à »,»» la livre	2,70 à »,»» le quart	0,25 à »,»» le kilo
Douai 27 juin	3,60 à »,»» le kilo	3,»» à »,»» le quart	0,15 à 0,20 le kilo
Estaires, 20 juin	1,45 à 1,55 la livre	2,40 à 2,50 le quart	
Etreœungt, 27 juin	1,30 à »,»» la livre	2,50 à »,»» le quart	
Fourmies, 22 juin	1,40 à 1,50 la livre	2,40 à 2,50 le quart	
Haubourdin, 21 juin	1,80 à »,»» la livre	1,60 à »,»» le 1/8 q.	
Hazebrouck, 24 juin	1,35 à 1,50 la livre	2,25 à 2,40 le quart	
Hondschoote, 21 juin	1,40 à 1,55 la livre	2,30 à 2,50 le quart	
La Bassée, 27 juin	1,70 à 1,80 la livre	3,»» à »,»» le quart	12,»» à »,»» les 100 k.
Landrecies, 22 juin	1,40 à 1,50 la livre	2,40 à 2,60 le quart	
Le Quesnoy, 21 juin	1,50 à »,»» la livre	2,70 à 2,80 le quart	
Merville, 26 juin	1,55 à »,»» la livre	2,40 à »,»» le quart	15,»» à »,»» les 100 kil
Ors, 25 juin	1,40 à 1,50 la livre	2,50 à »,»» le quart	
St-Amand, 22 juin	1,50 à 1,60 la livre	2,60 à »,»» le quart	
Seclin, 10 juin	1,50 à 1,60 la livre	3,»» à 3,25 le quart	0,40 à »,»» le kilo
Solesmes, 22 juin	1,60 à »,»» la livre	2,50 à »,»» le quart	
Somain, 20 juin	1,60 à 1,70 la livre	1,55 à 1,60 le 1/2 q.	
Steenvoorde, 22 juin	1,40 à 1,55 la livre	2,30 à 2,40 le quart	
Valenciennes, 22 juin	1,70 à »,»» la livre	2,80 à »,»» le quart	
Wasquehal, 21 juin	1,75 à »,»» la livre	1,40 à »,»» le 1/2 q.	

Courrier militaire

Pour recevoir une réponse dans le courrier hebdomadaire, il faut adresser une lettre à M. Flambeau, 5, rue Bayard, Paris, et indiquer le nom, le numéro, le pseudonyme, sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre* joindre à la demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites dans la semaine.

L. K., 7. — Pour ces questions de naturalisation je renvoie toujours au juge de paix. Ce magistrat est très compétent pour élucider toutes les questions souvent fort délicates qui se rattachent à ce sujet. La naturalisation n'est pas soumise uniquement à des conditions de taxe à payer : il faut encore tenir compte de la durée de l'établissement en France.

Un mineur de la Loire. — Les premières circulaires concernant le B. A. M. ne donnaient aucun moyen aux ajournés d'obtenir le brevet d'aptitude et de bénéficier des avantages qu'il confère, au cas où le Conseil spécial de la fin du mois d'août, revenant sur la décision du Conseil de revision, conférait à leur incorporation. Une circulaire postérieure les a admis aux mêmes faveurs que les non-ajournés. — Se hâter d'écrire au commandant de recrutement.

Revanche, Granges (Vosges). — 1° L'époque habituellement conseillée pour contracter un engagement est mars et octobre, parce qu'elle met les jeunes engagés dans de bonnes conditions d'ancienneté aux époques où ont lieu les nominations au grade de caporal; 2° Un engagement ne peut créer aucun ennui. S'il expire au moment où aucune vacance de rengagé n'existe, il peut, il est vrai, obliger l'engagé à déposer momentanément ses galons. Mais ce cas ne doit pas être redouté par un futur candidat aux écoles de sous-officiers, puisque ceux-ci, par une faveur particulière, sont admis à rester sous-officiers au moyen d'un rengagement spécial ; 3° Oui, il est bon, en arrivant au régiment, d'informer son capitaine de l'intention que l'on a de concourir ultérieurement pour les Ecoles ; 4° Je ne fais aucune différence entre les 4 régiments indiqués.

Un vieux serviteur. — Au point de vue de la retraite réversible sur la veuve, la situation d'un sous-officier marié qui se retire à quinze ans de service et dix campagnes n'est en rien assimilable à un sous-officier qui prend sa retraite à vingt-cinq ans de service. Le femme du retraité à quinze ans n'a aucun droit.

M. L., à Savignac. — Relisez ce que je viens de dire au précédent. Il faut, en effet, être marié depuis deux ans pour avoir droit à la retraite réversible sur la tête de la veuve.

R. B., à Eyzerac. — Ce jeune homme était sans doute réformé n° 1, avec une gratification renouvelable. Cette gratification devait donc lui être refusée un jour ou l'autre. S'il désire obtenir qu'elle lui soit accordée de nouveau, il peut adresser une demande au général commandant la subdivision qui le renseignera. Je l'engage à demander également à cet officier supérieur s'il a été classé pour l'emploi de facteur. Les listes de classement paraissent au *Journal Officiel*, et il faudrait les consulter pour s'en assurer. Vous pouvez, si vous le désirez, feuilleter à la mairie la collection du journal pendant ces derniers mois.

Paul Retshart. — La correspondance militaire ne paraît pas dans la *Semaine littéraire*. — Vous ne pouvez faire votre service dans les chasseurs alpins que si vous possédez l'aptitude physique suffisante et si votre recrutement alimente ces corps. Votre poids de 57 kilos pour une taille de 1m,63 me paraît un peu faible. Le climat des Alpes n'est pas très dur. D'ailleurs, certains bataillons alpins tiennent garnison dans des régions méridionales dont la température est très douce (24° 7°, etc., — Le B. A. M., sans aucune épreuve spéciale, ne vous permettra de choisir les bataillons alpins que s'ils sont inscrits sur la liste de recrutement.

Ben Barth. — Je ne crois pas qu'il y ait rien de changé en ce qui concerne l'âge d'admission au programme de l'Ecole des apprentis mécaniciens. — Il faudrait vous en assurer en demandant le programme d'admission à l'école, 9 fr. 30, plus le port, au service de commission de la *Croix*). Récemment, les conditions d'âge étaient encore celles-ci : 15 ans et 9 mois au moins et 17 ans au plus. L'Ecole est à Lorient. Les apprentis mécaniciens doivent contracter à 16 ans un engagement à long terme, c'est-à-dire un engagement qui les lie au service de la flotte jusqu'à l'expiration du service légal dans l'armée active de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge.

E. H. P., 19. — Pour 1m,61 de taille, on exige environ 60 kilos de poids et 0m,80 de tour de poitrine. — Vous pouvez demander l'une ou l'autre de ces deux armes. Dans le génie, on vous classera dans l'emploi qui répondra le mieux à vos aptitudes. — Le métier de pontonnier est dur. — On ne peut s'engager dans les sections de secrétaire. — La mesure du périmètre thoracique se prend sous les bras.

Serpolet, Corrèze. — Il n'y a rien autre à faire que ce que cette pauvre femme a déjà fait. Le Conseil municipal n'a pas pu ne pas émettre un avis sur l'opportunité de sa demande. Mais il se peut que cet avis ait été défavorable. Il faudrait que cette personne puisse exposer son cas à l'un des membres du Conseil départemental chargé d'accorder ou de refuser l'allocation.

Vive Jésus ! Vive sa croix ! — Le Conseil spécial aux ajournés du mois d'août ne peut ni réformer ni classer dans le service auxiliaire. Il pourra, l'année prochaine, adresser une demande au commandant de recrutement pour être affecté, soit aux sections de scrétaires, soit aux sections de commis ouvriers d'administration.

Pour Dieu et pour la France. — 1° On n'est nullement obligé de vous affecter dans le génie, et si vous avez renoncé à être incorporé avec votre frère, il se pourrait qu'on vous envoyât n'importe où ; 2° Oui ; 3° C'est la même chose ; 4° Cela dépend des circonstances ; 5° Cela dépend de ses supérieurs. — Au plus pour cinq ans ; mais il peut renouveler sa demande jusqu'à quinze ans de service; 6° 1 fr. 70.

Honneur, patrie, 20, s. — *Admirateur de Vérines.* — On peut, en cas de nécessité, vous proposer à l'arrivée au régiment pour un changement d'armes.

Répondu directement. — J. A., à La Rochelle. — M., à Saint-Gildas. — J., à Stenay. — M. P., à Paris. — Abbé L. R., à Saint-Saulive. — A. M., à Saint-Affrique. — P. C., à Louvain. — E. R., à Blois — E. D., à Saint-Dié. — J., à Lille. — Abbé J. B., à Cysequem. — P. M, à Lyon.

PORT DE DUNKERQUE

ENTREES du 28 juin

Goole, v. a. Saltmarshe, 461, dm.
Anvers, v. f. Gange, 4423, dm.

SORTIES du 28 juin

Fowey, v. a. Godhem, 250, lège.
B.-Ayres, v. autr. Baro, Fejervary, 2459, lège.
Glasgow, v. a. Clan Lindsap, 2449, d.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : VENANT DE :
Iquique 26, 4-m. fr. Dunkerque, Dque

DEPARTS : ALLANT A :
St-Hélène 26, st. ang. Port-Curtis (après réparations) Dque

ORDONNE DE : ALLANT A :
Queenstown 27, 3-m. norv. Sylfid Tyne

PASSAGES. — Ouessant 27, st. ang. Waltahm, Kurrachee à Dque. — Malte 26, st. ang. Ivydene, Kurrachée à Dque. — Gibraltar 22, st. Kronstadt, Carthagène à Dque. — Las Palmas 25, st. Harewood, Santa Fé à Dque.— St-Vincent (CV) 16, st. ang. Taplon, B.-Ayres à Dque.

MESSES & OBITS

Vous êtes priés d'assister aux **Messes anniversaires** qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-André, le lundi **1er juillet 1912, pendant** toute la matinée et à l'**Obit solennel** qui sera chanté le même jour à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de

Madame Aimé GONNET

Née Sidonie-Nathalie MURVILLE

Membre du Tiers-Ordre de Saint-François-d'Assise

pieusement décédée à **Lille**, le 29 juin 1911, dans sa 82e année, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

De la part de la Famille. 6943 29,30 j.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 28 juin 1912.

Avoine jaune. — Courant, 23,00 ; prochain, 23,50; juillet-août 23,10; 4 derniers 19,»». Tendance calme.

Avoine blanche. — Courant 23,15; prochain, 23,20; juillet-août 23,30; 4 derniers 19,25. Tendance calme.

Blé roux bigarré. — Courant, 32,00 ; prochain 29,85; juillet-août 28,45; 4 derniers 26,05. Tendance calme.

Blé blanc. — Courant 32,15; prochain 30,20; juillet-août 28,70; 4 derniers 26,25. Tendance calme.

LILLE, 28 juin.

Sucre. — Roux 88°, 34,50. — Cuite 1er jet, »»,»». — Pain n° 1, 79,»». — Cassé, boîte 5 kil., 81,»».

3/6 fin disponible, 66,»».

DOUAI, 28 et 23 juin.

Mercuriale des marchés aux bestiaux :

Bœufs. — Vendus, 46. 1re qualité, poids net, 1,80 ; 2e, 1,70 ; 3e, 1,35.

Vaches. — Vendues, 290. 1re qualité, 1,70 ; 2e, 1,55 ; 3e, 1,35.

Taureaux. — Vendus, 35. 1re qualité, 1,70 ; 2e, 1,55.

Veaux. — Vendus, 90. 1re qual., 2,25; 2e, 2,15.

PARIS, 27 juin.

Sucres raffinés. — La vente est toujours sans activité. Les cours s'inscrivent en baisse de 1 franc.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En caisses de 5 kilos rangés, 79 à 79,50. — En cartons de 1 kilo rangé, 80,50 à 81. — En caisses de 50 à 60 kilos rangés, 79,50 à 80. — En caisses de 25 à 30 kilos rangés, 80 à 80,50. — En caisses de 10 kilos rangés, 80,50 à 81. — Raffinés en poudre, s. d., 76,50 à 77.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes, 51,»»; pains, 49,»».

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 74 à 75. — Morceaux irréguliers, 74 à 75. — Petits déchets, 74,50 à 75. — Sucre en poudre, 73,50 à 74. — Semoule (selon finesse), 76 à 76,50. — Glaces, 76 à 77. — Sucres cristallisés extra acquit, 66 à 66,50. — Sucres cristallisés en poudre, 67 à 67,50.

HOUBLONS

ANVERS, 27 juin.

Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost disponible, 225 à 227,50 · nouvelle récolte, 142,50 à 145. Tendance calme.

PETROLES

ANVERS, 27 juin.

Raffiné américain, les 100 kilos, disponible 23,50 ; juillet-août, 23,75 ; septembre, 24,»». Tendance ferme.

L'Alimentation des Malades et des Convalescents par la

REVALESCIÈRE DU BARRY

Elle fait disparaître les acidités et irritations de l'estomac, et comme c'est de l'acte important d'une bonne digestion que dépend la santé, son avantage se manifeste rapidement, notamment dans les embarras gastriques, les constipations les plus rebelles, les aigreurs, les entérites et diarrhées persistantes (causées presque toujours par la faiblesse du tube intestinal), les dyspepsies (indigestions) les coliques, les maladies nerveuses, l'état bilieux, les différentes affections du foie, des intestins et des reins, l'hydropisie, le diabète, l'anémie, la chlorose, les fièvres, la bronchite, les rhumatismes, la goutte, l'influenza, la grippe, les nausées, renvois et vomissements, ainsi que les migraines et névralgies si souvent occasionnées par la constipation habituelle ou passagère.

Chez tous pharmaciens et épiciers. En boîtes de 2 fr. 50 ; 4 fr. 50 ; 7 fr. 75 ; 17 fr. 50.

0258-3

BOURSE DE LILLE

Du 27 JUIN 1912

CHARBONNAGES

	C. jour	C. préc.	Offre	Deman.
Albi	385 —	389 50	392 —	380 —
Albi (fond).	286 —	285 —	290 —	282 —
Aniche	2849 —	2845 —	2880 —	2840 —
Anzin	8500 —	8550 —	8525 —	8490 —
Bully-Gren	5900 —	5845 —	5855 —	— —
— 1/50e	117 50	116 75	118 50	117 —
Blanzy	— —	680 —	685 —	672 —
Bruay ent.	1500 —	1500 —	1504 —	1495 —
Bruay 10e	150 50	150 75	152 —	150 —
Carvin ent.	— —	4615 —	4620 —	4595 —
Carvin 5e	935 —	928 —	940 —	930 —
La Clarence	422 50	420 —	425 —	420 —
Courrières	4689 —	4685 —	4697 —	4683 —
Crespin t. v.	92 50	92 —	94 —	91 75
Douchy	— —	1005 —	1014 —	1000 —
Dourges 100e	451 —	454 50	454 —	449 —
Drocourt	— —	7060 —	— —	— —
— 10e	709 —	715 —	711 —	708 —
Escarpelle	790 —	789 —	795 —	785 —
Ferfay	399 —	395 50	404 —	397 —
Flines-Rach.	82 —	83 —	84 —	81 —
Lens ent. p.	1548 —	1548 —	1554 —	1544 —
Lens 10e	156 —	155 50	158 —	154 —
Liévin	4530 —	4525 —	4540 —	4524 —
Liévin 30e	151 25	152 —	154 —	150 —
Lign.-l-Aire	470 —	468 —	475 —	465 —
Marles 30 %	3160 —	3150 —	3170 —	3150 —
Marles 70 %	4938 —	4950 —	4960 —	4930 —
Marles 20e	248 —	248 75	250 —	247 —
Meurchin 5e	2420 —	2430 —	2430 —	2410 —
Nord d'Alais	— —	98 —	100 —	98 —
Ostricourt	2975 —	2980 —	2988 —	2966 —
Thivencelles	1700 —	1700 —	1709 —	1694 —
Vend.-l-Béth.	119 —	118 —	— —	— —
Vicoigne a.	1745 —	1750 —	1752 —	1740 —
Vicoigne 10e	176 50	176 75	178 —	176 —

BANQUES (Actions)

	C. jour	C. préc.
Crédit du Nord	800 —	800 —
Verley-Decroix	— —	1337 —
Devilder et Cie	— —	585 —

VALEURS DIVERSES

Gaz de Wazemmes	740 —	738 —
Rousseau	— —	500 —
St-Sauv.-Arras (15 janv. 12)	— —	340 —
Blanche-S-Vaast (15 juill. 11)	— —	3850 —
Margarine-Béth. (1 oct. 11)	176 —	175 —
Denain-Anzin (1er oct. 11)	2610 —	2610 —
Fives-Lille	— —	1100 —
La Lucette	495 —	498 —
Sclaudre-Manb. (30 juin 11).	— —	1415 —
Lille et Bonnières p.	— —	610 —
Etablissem. St-Amand	— —	660 —
Tramways Electr. de Lille	— —	689 —
Chantiers de France	— —	625 —
Etablissements Wibaux	— —	145 —
Laiteries Nord de la France	— —	270 —
Delespaul-Havez	— —	112 —

OBLIGATIONS. — Béthune 1905, 365. — Drocourt 1905, 465.

Petite Bourse du 28 au comptant

VALEURS	PRÉC.	CLO.	VALEURS	PRÉC.	CLO.
3 %	62 25	62 90	Ville de Paris		
Indo-Ch. 1/2	265 50	265 —	1899 1/2	341 25	344 —
Indo-Ch. 2 1/2	402 —	404 —	1902 2 1/2	360 —	360 —
Chine 6 %	— —	— —	1909 2 1/2	— —	— —
Russe 4 %	92 —	92 50	1904 2 1/2	— —	— —
Russ. 80/01886	79 10	79 —	Cons. 1879	448 —	447 —
Banque de F.	4130 —	4130 —	— 1880	193 50	195 —
Crédit Foncier	847 —	847 —	— 1881	302 —	302 —
Cr. Lyonnais	1343 —	1543 —	— 1889	422 —	423 —
Banq. de Paris	1848 —	1846 —	— 1899	492 —	490 —
Société Génér.	640 —	640 —	Foncière	496 —	494 —
Rio	911 —	911 —	— 1903	498 —	492 —
Midi	1038 —	1040 —	— 1905	425 —	430 —
Nord	1565 —	1569 —	— 1908	430 —	430 —
Orléans	1261 —	1254 —	Obligations		
Ouest	650 —	900 —	Nord 3 %	421 —	424 75
P.L.M.	1234 —	1233 —	Rente 3 %	419 —	419 50
Ville de Paris			Ouest 3 %	417 —	419 —
1861 4 %	507 —	— —	Ouest 4 %	415 —	414 50
1875 4 %	414 —	414 25	P.L.M. 3 %	405 —	405 —
1892 4 %	522 —	523 —	P.L.M. 3 %	418 —	416 —

BOURSE DE LONDRES

Du 28 juin 1912	Préc. clôt.	Ouvert.
Consolidés